

---

## L'âge

“*Mais où sont les neiges d'antan ?*” répète inlassablement l'octosyllabe de la Ballade des Dames du Temps jadis de François Villon. Déclinant une fois de plus le thème de la fragilité de toute chose, ce refrain renvoie à l'image d'une neige tendre et blanche que l'action du temps réduit à néant. Reprenant le thème récurrent de l'Ubi sunt (Où sont ?) qu'un prédécesseur de Villon avait également utilisé (Que sont mes amis devenus ? de Rutebeuf), l'élégie lyrique déplore le temps qui passe et donne le sentiment que l'âge est plus facilement défini par le temps passé que par le temps à venir.

Cette approche classique n'a pas disparu. Renouvelée par des paroliers à succès, elle n'évacue pourtant pas les enjeux contemporains liés à l'âge. La difficulté tient en premier lieu dans la définition même de l'âge. Si la langue est en effet riche d'expressions qualifiant la vie de « bel âge », « fleur de l'âge », « force de l'âge », « les âges de la vie »..., qu'entend on finalement par âge tout court ?

Le progrès médical, l'amélioration des conditions de travail et de vie ont permis de repousser ou de réduire les effets de l'âge. Exigence légale, l'âge fixe certaines règles utiles au fonctionnement des sociétés humaines. Or, l'évolution humaine remet en question la pertinence de certains seuils. A 45 ans, un roi comme Louis VII était considéré comme un vieillard confronté au problème de sa succession. De même, l'âge de la majorité légale est passé de 21 à 18 ans. Toutefois, les sociétés modernes, caractérisées entre autres par l'individualisme et la laïcisation, ne permettent pas d'apporter des réponses sur le Temps. Au delà des angoisses sur l'Age, l'individu moderne se soucie de son âge qui entre en compte dans le jeu des relations humaines et sociales. La société est confrontée pour sa part aux revendications des générations qui prennent conscience en quelque sorte de leur « classe d'âge ».

Que ce soit la « Querelle des Anciens et des Modernes » ou des crises générationnelles, l'âge reste une source de tension avérée. Mais en même temps, il contribue à l'organisation de la société humaine et facilite une dynamique nécessaire à l'évolution des sociétés. En tout état de cause, n'y a-t-il pas aujourd'hui bouleversement et effacement de ce critère de l'âge ? De légal, n'est-t-il pas devenu illégitime ?

Si l'âge constitue un enjeu permanent, la confrontation des âges est à la fois une source de conflits et de blocages et un élément dynamique pour les sociétés humaines.

### **I - L'âge : d'un concept flou à l'émergence d'une frontière sociale**

#### **A - L'Age au sens exceptionnel : un concept indéfini**

« D'un autre âge, d'un autre temps » entend-on souvent dire. Ce genre d'expression renvoie imperceptiblement à l'idée qu'il existe des périodes de référence. « Le bel âge », la « force de l'âge » (titre d'une partie des Mémoires de Simone de Beauvoir) revient à la même chose.

La pensée hellénique a ainsi opposé le monde présent, ordonné où règnent Zeus et les Olympiens, et un monde révolu, où la nature s'essayait à toutes sortes de créations anarchiques, sous le règne d'Oùranos et surtout sous celui de Cronos. Durant ces temps de désordre, l'humanité a connu une période extrêmement heureuse, car elle était proche des dieux, dont elle ne se distinguait que par sa condition mortelle. Hésiode (dans Les travaux et les jours) évoque la vie de la race d'or sous le règne de Cronos, il s'agit de l' "âge d'or". Dans la confusion d'un monde en train de s'organiser, les

hommes ont connu au sein d'une nature généreuse et nourricière un sort idyllique dont ils furent privés par la suite. Leur situation actuelle de labeur et de souffrance est le prix qu'ils paient pour une transgression : le vol du feu divin par Prométhée. Avec le récit sur l'Atlantide (Timée et Critias), Platon choisit de s'inscrire dans le prolongement du mythe de l'âge d'or, même s'il ne s'y réfère pas explicitement. L'Athènes des temps anciens se trouve dans le camp de la justice et de la loi. Cette Athènes s'oppose à l'Athènes que connaît Platon, vouée au terme de son évolution à l'exécration des dieux. Si l'Atlantide est parfaite en ses débuts, sa quête insatiable de richesses et son exploitation outrancière des ressources naturelles débouchent sur l'injustice, qui attirera sur elle la vengeance divine.

Quelques lettrés européens évoqueront pour leur part, et avec nostalgie, la simplicité de la vie naturelle, le « bon sauvage » et les bonheurs de l'âge d'or et de l'âge d'Adam, tel Ronsard dans son poème *Discours contre Fortune*. Il y a donc un âge de référence, sorte de « paradis perdu » (John Milton).

Par opposition à cet Age, l'âge devient le moment où le sentiment de non-retour l'emporte sur l'espoir vivant, où la condition humaine se dégrade. L'œuvre dramatique de Samuel Beckett, rejoignant en cela celle de Ionesco, s'efforce de rendre sensible l'action corrosive du temps sur les corps. Dans les Oh les beaux-jours, l'être humain s'enfonce de plus en plus dans la matière. Dans Fin de partie, on ne peut que constater la dégradation des facultés motrices et des pouvoirs. Vieillir, c'est bien diminuer. Le père Hamm, devenu paralysé et aveugle, perd son pouvoir issu de la tradition familiale devant son fils adoptif, Clov qui formule des envies parricides.

Cet Age là repose sur une perception mythique ou erronée. Comme pour l'âge de pierre ou l'âge de fer, il n'y a pas de date précise qui détermine le passage d'un âge à un autre excepté éventuellement « l'âge christique » désignant par là la mort à 33 ans de certaines figures : Jésus-Christ mais aussi Alexandre le Grand par exemple.

L'âge, dans son acceptation commune, quant à lui, a fait l'objet d'une détermination qui est devenue une sorte de frontière sociale.

## **B – L'âge au sens commun : émergence paradoxale d'une nouvelle frontière sociale**

Dès l'Antiquité, la vie humaine est divisée en trois phases. Chaque âge est représenté par un personnage doté d'une caractéristique physique ou matérielle. Ainsi dans les fresques funéraires de Rome, l'enfant joue à la balle, aux devinettes. Le Moyen Age a hérité de cette division avec un nombre de phases plus important (jusqu'à douze). De manière plus générale, au delà de ces correspondances, l'âge participe à l'établissement des règles de fonctionnement de la société.

Les sociétés modernes ont pour leur part abandonné certains critères utilisés par les sociétés primitives : la tradition, le charisme pour reprendre des concepts weberiens. Avec l'avènement de l'autorité légale et rationnelle, l'âge légal a été choisi comme un critère déterminant les capacités juridiques. Il fixe les droits et devoirs dans de nombreux domaines de la vie en société. La minorité fait ainsi de l'individu un être amputé de certains droits. Dans les sociétés démocratiques, l'âge participe au principe d'égalité. Tout être humain de plus de 18 ans est en âge de voter. Il participe au même titre que l'homme âgé, expérimenté, à l'expression politique de la souveraineté. Tocqueville avait d'ailleurs souligné les effets de cette égalisation. Dans les sociétés traditionnelles, l'autorité du chef de famille était indéniable. Et au-delà de lui, les règles de succession étaient fondées sur l'âge. Mais le pouvoir ne traitait qu'avec le chef de famille et n'entretenait pas une relation directe avec chaque membre de la famille. Dans les sociétés démocratiques, le pouvoir entretient une relation directe avec les individualités. L'âge est ainsi d'autant plus important qu'il est également utilisé comme critère dans l'accession au pouvoir (éligibilité conditionnée selon le mandat recherché).

Toutefois, si fort que soit le désir d'égalité, aucune communauté ne fonctionne sans un minimum de répartition des rôles. Une certaine hiérarchisation paraît être la condition de toute vie en société. L'expérience des communautés informelles en Occident prouve que leur durée de vie moyenne est de quelques mois. Dans maintes sociétés, où la sagesse et le savoir sont censés acquis avec l'âge, le pouvoir est exercé par l'homme le plus vieux. La transmission du pouvoir est aussi un problème familial. L'autorité peut passer dans une société patrilinéaire au fils aîné (c'est l'exercice du droit de primogéniture), ce qui privilégie une lignée. Entre frères, il existe en général une subordination des cadets aux aînés. La succession adelphique est celle qui s'opère de frère aîné en frère cadet. Enfin, au sein de l'institution militaire, la règle est également liée à l'ancienneté. L'autorité revient à la personne la plus ancienne dans le grade le plus élevé.

L'âge emporte ainsi certains avantages. La procédure du bénéfice de l'âge en est une illustration. Elle consiste dans une méthode de choix entre deux personnes titulaires de la même vocation à occuper un seul emploi et consistant dans la désignation de la plus âgée.

Ce critère va permettre de constituer des classes d'âge et des générations. « *Le désir de vivre ensemble* » retenu par Renan pour la nation vaut aussi pour la génération. Les deux termes viennent d'ailleurs de la même racine indo-européenne gen. De même, avant la disparition du service militaire, la classe appelée sous les drapeaux constituait une référence implicite pour les hommes. Histoire d'un conscrit de 1813 par Erckmann-Chatrian raconte la levée d'une classe d'âge sous les drapeaux. Au demeurant, toute société a besoin d'une classe d'âge. Les travaux de Peatrick sur les Masai au Kenya ont décrit le parcours que subissent les enfants en quatre étapes (êtres de la brousse, jeunes pères, chefs de famille et pères du pays). L'équilibre de ce genre de société s'est maintenu tant qu'il y avait la force de la vie commune, l'égalité des conditions matérielles, la puissance des croyances religieuses. Les nations modernes ont toutefois perturbé cet équilibre.

L'âge est donc un enjeu permanent des sociétés humaines. Participant dans les sociétés primitives à la hiérarchisation, l'ancienneté s'est transformée partiellement en critère rationnel de l'âge. Or, avec l'évolution des sociétés comme de l'être vivant, cette frontière est sujette à contestation. Au delà de l'âge, ce sont les âges qui viennent en opposition. Mais plus qu'un conflit, c'est une relation dynamique nécessaire aux sociétés qui se tisse à travers les âges.

## **II – Les âges : source de blocage ou facteur de dynamisme ?**

### **A – Les conflits d'âge : source de tensions permanente, source de blocage ?**

Le rapport intergénérationnel comme d'autres rapports de force est essentiel pour comprendre certaines formes d'inégalités ou de tensions au sein des sociétés humaines. L'ancienneté a souvent permis d'asseoir l'autorité. Les « vieux » ont constitué l'expression de la sagesse dans l'importe quelle société humaine. La différence d'âge est ainsi à l'origine du bicaméralisme. Le plus vieux parlement connu au monde, celui de la cité-Etat d'Uruk comportait vers 3000 avant Jésus-Christ une chambre basse composée des citoyens soldats et une chambre haute formée d'hommes âgés. Selon un récit semi-légendaire, la première assemblée voulut s'opposer par les armes à la cité voisine de Kish tandis que la seconde préféra temporiser. Le terme de sénat est au demeurant issu de l'indo-européen sen qui exprime le grand sage. Le fait d'être plus âgé (senior) peut être perçu comme une dignité, celle du seigneur, du sire ou de monsieur.

Edgar Morin a cru déceler dans L'esprit du temps un processus de « dégérontocratisation » de la société française dès les années soixante. On se méfie désormais d'une trop longue expérience qui viendrait à couper des réalités et qui surtout ne répond plus au culte de l'urgence, de la vitesse dans les sociétés modernes. Les

régimes politiques qui ont porté au pouvoir Hindenburg, Pétain et Brejnev symbolisent les sociétés bloquées. L'âge vieillissant conduit aussi à la sénilité ou à la sénescence. Cette distanciation entre les générations a été renforcée du fait de l'avènement de la société moderne. Conformément au paradigme sociologique de la famille nucléaire de Talcott Parsons, le développement de la société industrielle exige la mobilité de la population donc l'indépendance des enfants. La « nucléarisation » de la famille s'accompagne d'une distanciation avec l'autorité parentale et le respect naturel des anciens.

Mais cette approche mérite d'être relativisée. En pleine querelle entre les Anciens et les Modernes, Corneille écrit *le Cid*. Au-delà du romantisme naissant autour de la relation passionnée entre Chimène et Rodrigue, se tisse un véritable enjeu de pouvoir. Quel est le fondement de l'autorité ? Le drame éclate à la suite de la nomination du vieux don Diègue au poste de gouverneur du Prince de Castille. A l'acte premier, le Comte conteste sa capacité à enseigner le métier des armes et la politique au Dauphin. Pour Don Diègue, « *il lira seulement l'histoire de ma vie* ». La vertu de l'exemple de l'Ancien s'imposerait ainsi tout naturellement si le Comte ne venait à le contester : l'exercice du pouvoir au présent vaut plus que l'exemple du passé. Pour finir, Rodrigue sera investi de la mission d'infliger au Comte les principes dont il se réclame : « *je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années* ».

L'ambiguïté de ce critère est encore plus soulignée par La Fontaine dans la fable du Vieillard et des trois jeunes hommes : « *Passe encor de bâtir ; mais planter à cet âge !* ». Trois jeunes gens ont toutes les raisons de se moquer du vieillard qui si avancé en âge plante alors qu'il ne verra pas les fruits de son travail. Mais le fou de vieillard est en fait un sage développant une philosophie de vie, rappelant que nul ne connaît la date de sa mort et que planter aujourd'hui c'est inscrire son geste dans l'avenir (« *Mes arrière-neveux me devront cet ombrage* »). La fin de la fable donne raison au vieillard qui en guise d'épithète, a gravé toute cette histoire après la mort des trois jeunes gens emportés par la Fortune.

L'âge n'est pas un critère définitif fixant les rapports de force au sein d'une société. Cette morale apportée par un vieillard il y a trois siècles est encore plus vraie aujourd'hui.

## **B – La dynamique ou la confusion des âges : qui se sent vieux aujourd'hui ?**

Tout d'abord, il n'y a pas de frontière arrêtée. Les limites de l'âge reculent grâce au progrès médical et aux conditions de vies. L'espérance de vie progresse régulièrement dans les sociétés occidentales. L'apparence joue aussi en faveur des personnes plus âgées. Les progrès cosmétologiques ont d'abord bénéficié aux femmes et aux personnes âgées. La quête du rajeunissement répond à l'exigence « tu ne fais pas ton âge ». La société moderne veille à éviter aux nouvelles Athalie les effets du ravage du temps (« *pour réparer des ans l'irréparable outrage* »). Cette course contre le temps est assez emblématique de la « misère de l'homme » constaté par Pascal : par le maquillage, par l'artifice, l'homme défie la loi naturelle dans un combat douteux et vain. Il s'agit en effet de lutter contre le temps, conformément aux méditations romantiques. Lamartine dans *Le lac* commence par ces vers devenus célèbres : « *ô temps, suspends ton vol ! et vous, heures propices, suspendez votre cours !* » exprimant par là le rêve humain chimérique d'arrêter le temps.

Ces conflits, finalement pas aussi tranchés entre générations, remplissent en réalité une fonction d'intégration en favorisant le changement social. On y retrouve là au demeurant la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave. Les rapports entre générations reposent sur des facteurs d'immobilisme, de changement, de résistance entretenant ainsi une dynamique, elle-même facteur de continuité entre les différents âges qui se succèdent. La « querelle des Anciens et des Modernes », opposition littéraire entre tradition et modernité, annonce la philosophie des Lumières. On peut également comprendre l'homologie entre les étapes du développement de l'individu et celles de l'humanité qui permettra à Auguste Comte, inspiré par Turgot et Saint Simon, d'isoler

trois âges qu'il nomme respectivement « théologique », « métaphysique », et « positif » (Cours de philosophie positive). La succession des âges est à la base du Progrès.

Les sociétés devenues plus transparentes, moins classifiées, bénéficient de ce rapport de force non antagoniste mais bénéfique pour tous. Ainsi, dans le domaine familial, les mutations profondes des familles (famille monoparentale, rôle des grands-parents, recomposition familiale) ont bouleversé les règles habituelles qui présidaient aux relations intergénérationnelles. Les repères sont donc perturbés du fait du progrès médical et de l'évolution des mœurs.

Comme il n'y a plus de frontière définitive, dépasser son âge devient désormais un impératif, qui entre en compte dans le culte de la performance (Erhenberg). L'âge ne doit plus être un obstacle. Ce principe au demeurant n'est pas nouveau. Le même Bonaparte qui créa le sénat conservateur nommait des généraux de 23 ans. Combien de sociétés n'ont-elles pas été créées par de jeunes étudiants, à l'image des start up ? De même, le départ en retraite n'interdit pas de pratiquer des sports ou des activités autrefois décommandés aux « vieux ». Les « jeunes » sont de plus en plus « vieux » : les études plus longues, la peur du chômage, l'entrée dans le monde du travail maintient chez les parents des jeunes. Le succès populaire du film Tanguy en témoigne. Quant aux « vieux », ils sont de plus en plus jeunes : les départs à la retraite anticipés en font des inactifs très actifs : le développement de la vie associative tient en partie à ce phénomène socio-démographique. Mais surtout, l'âge ne correspond pas à telle ou telle situation. Les jeunes n'ont pas le monopole de l'innovation, de la découverte. Les « anciens » n'ont pas de leur côté le monopole de l'ordre établi.

Le risque de cette nouvelle dynamique réside peut-être alors dans la « confusion des âges ». Faute de nouvelle frontière sociale et compte-tenu de l'apport des sciences et des techniques, l'âge ne serait-il pas devenu un non-sujet ?

•

Si l'âge ne constitue pas en soi l'absolue condition humaine, il intervient pour autant indirectement. Il ne s'agit pas de jouer avec son âge (l'expression populaire « on a l'âge de ses artères » est là pour le rappeler), de s'y opposer car là où la morale fixait des interdits, la nature parvient encore à rappeler certaines exigences.

Dans l'École des femmes, Molière se joue ainsi d'Arnolphe, homme d'âge mur (le barbon de comédie) qui veut épouser la tendre Agnès, amoureuse du jeune Horace : « *Votre sexe n'est là que pour la dépendance, Du côté de la barbe est la toute-puissance* ». Ce dernier terme prétend ainsi donner un caractère sacré à une domination prétendue naturelle. Or, la barbe est l'attribut du vieillard, de celui dont la puissance sexuelle décline.

Arnolphe n'a pas su finalement « *vivre à propos* » pour reprendre un terme cher à Montaigne. Autrement dit, il importe avant tout de vivre l'âge qui lui revient. Voltaire n'a t il pas dit « *qui n'a pas l'esprit de son âge, de son âge a tout le malheur* ».